

VOTEZ ET FAITES VOTER, pour les listes FO DGFiP locales et nationales. VOTEZ ET FAITES VOTER pour le syndicat qui reste un syndicat!

DÉCLARATION LIMINAIRE- CHS CT du 8 octobre 2018

Monsieur le Président.

La DGFIP a 10 ans et, une fois encore, au nom de l'exemplarité ou des préconisations de l'action publique 2022, elle supportera en 2019, près de la moitié des suppressions d'emplois dans la fonction publique d'état.

La saignée intolérable infligée à nos services se poursuit : 2 130 suppressions d'emplois en 2019, après 1 600 en 2018, 1 630 en 2017. En cumulé, la DGFIP a perdu, depuis sa création, près du quart de ses effectifs.

Et ce n'est pas fini, car le Gouvernement Philippe se dit prêt à utiliser la méthode à 10 000 suppressions d'emplois dans les prochaines années afin de parvenir aux 50 000 réductions de postes prévues dans la fonction publique d'ici à la fin du quinquennat!...

Les représentants **FO DGFIP 49** condamnent avec fermeté cette politique de destruction massive des services publics, désastreuse pour les conditions de travail des personnels et l'exercice des missions.

Nous sommes radicalement opposés à toute suppression de postes ou services dans notre département, et condamnons, sans réserve, toutes les opérations de fusions-restructurations-fermetures présentées au cours de cette séance.

Chaque fermeture ou fusion de service repousse toujours un peu plus loin les guichets d'accueil, remettant en cause l'égalité d'accès de l'ensemble de nos concitoyens aux services publics, et notamment pour les plus démunis qui ne maîtrisent pas Internet.

Moins d'effectifs chaque année, mais aussi Moins de moyens de fonctionnement et des conditions de travail qui se dégradent. Dernier exemple en date : le nouveau marché de nettoyage passé avec la Société ABER PROPRETE.

Nous observons des réductions drastiques du temps consacré au nettoyage des locaux. Ainsi pour un poste d'une surface de 110 m² et comprenant 5 agents, le temps de ménage est passé de 2 fois 45 mn par semaine avec ONET (et c'était déjà insuffisant) à 2 fois 15 minutes avec ABER. Pour les représentants **FO DGFIP49**, ceci est totalement INACCEPTABLE !!

Nous souhaiterions connaître votre position sur ce point, et les mesures que vous envisagez de prendre, car ce poste semble ne pas être le seul à souffrir d'une telle réduction des dépenses d'entretien.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, les représentants FO DGFIP 49 se mobilisent, depuis plus de 4 années, afin que tous les agents demandeurs soient équipés en double écrans 22 pouces. Année après année, le CHS CT 49 cofinance l'achat d'écrans avec la Direction locale.

Fin 2017, « l'équipement était presque achevé». Le bilan du DUERP PAP 2016/2017 présenté aujourd'hui nous informe, en page 7, qu'« en 2018, tous les services concernés par les doubles écrans en seront pourvus. »

Or, encore actuellement, des collègues nous font connaître leur attente d'un équipement en double écrans.

Nous souhaiterions avoir la certitude qu'avec le cofinancement de 100 écrans supplémentaires par le CHS CT, présenté lors de cette séance, 100% des collègues le souhaitant en seront équipés.

Dernier sujet qui a attiré plus spécialement notre attention en ce long été aux séquences caniculaires : les températures élevées dans les bureaux notamment celles du CFP de Cholet.

En effet, suite à la demande des collègues de ce CFP et à leurs mentions réitérées sur le DUERP, les membres du CHS CT ont décidé, dés 2017, l'acquisition de climatiseurs mobiles afin de pouvoir en équiper les services rencontrant des difficultés thermiques dont ceux de CHOLET. En 2017, la commande de climatiseurs n'a pu être passée pour des raisons de rupture de stocks. En 2018, nous avons, lors du CHS CT du 23 avril 2018, revalidé l'achat de 6 climatiseurs pour le CFP de Cholet et/ou tout autre service qui en ferait la demande.

Grande fut notre surprise d'apprendre lors de la visite d'une délégation du CHS CT au CFP de CHOLET, le 6 septembre 2018, que les climatiseurs n'ont pas été installés. Nous souhaiterions connaître les raisons de cette non installation, alors que l'étude thermique de ce site même si nous la trouvons largement incomplète, ne laissait aucun doute sur la nécessité d'une telle dotation.

Pour conclure cette déclaration liminaire, nous formulons le souhait que pour les futures modifications ou réinstallations de services (par exemple le relogement des Paierie Départementale et Trésorerie Amendes, fusion des secteurs du SIP Ouest, déménagement du PRS,...) une commission immobilière soit systématiquement convoquée. Nous vous rappelons que nous avions demandé, avant et au cours de l'été, et nous n'étions pas les seuls, qu'une commission immobilière se tienne afin d'étudier la réinstallation de la Trésorerie de BEAUPRÉAU, et le réaménagement du Hall et des bureaux de la Trésorerie de BAUGE.

L'examen complet en séance plénière de tels projets, même si celui de BAUGE n'est pas présenté dans sa totalité, ne nous apparaît pas possible. Nous considérons, donc, que l'avis que nous donnerons aujourd'hui sur ces projets ne sera que partiel.

Parce que les militants FO DGFiP 49 n'ont pas d'intérêts différents de ceux des salariés, ils ont choisi leur camp, celui des agents de la DGFiP!

En votant FO DGFiP,

Vous voterez pour des femmes et des hommes,

qui sans démagogie ni opportunisme,

défendront vos droits individuels et collectifs et le service public!